

Cours2

I. Les actes de langage.

Pour renouveler le fondement même de la philosophie en la délivrant des abstractions et des cadres conventionnels, les philosophes d'Oxford s'adonnent à l'analyse du langage ordinaire tel qu'il est parlé.

Les langues naturelles constituent pour le philosophe un objet exceptionnel qui mérite des investigations fouillées.

Jusqu'ici les philosophes qui s'efforcent de décrire les concepts du langage ou bien ils les simplifient à l'extrême. Qu'est ce qui intéresse le philosophe d'Oxford ?

Les langues naturelle recèlent beaucoup de richesses et tout intéresse le philosophe : les mots, la syntaxe, les idiotismes, ... les langues sont précises là où on a besoin d'être précis et vague là où on n'a pas besoin de précision.

Le point de départ de la pragmatique peut être situé dans les travaux du philosophe britannique John Langshaw lors de ses douze conférences données à l'université de Harvard. Austin aborde pour la première fois le concept d'« acte de langage ». Son point de départ repose sur l'idée de remettre en question des problèmes philosophiques en partant d'un départ solide. Austin avait la conviction que seul par le biais du « langage ordinaire » pourrait atteindre les faits et le réel. En effet, selon le philosophe « le langage ordinaire n'est pas aussi banal qu'on serait porté à le croire [...] et c'est précisément parce qu'elles sont ordinaires et courantes que les expressions du langage ordinaire sont précieuses »¹ ; de ces propos, le philosophe montre clairement que la fonction du langage ordinaire ne consiste pas uniquement à décrire le monde et que toute production langagière (ou expression) forme un terrain pourvoyeur de sens et de faits. Dans ce sens, le langage n'est pas étudié pour « lui-même », avance Austin. D'ailleurs, il plaide que « nous utilisons la multiplicité d'expressions que nous fournit la richesse de notre langue, pour diriger notre attention sur la multiplicité et la richesse de nos expériences. Le langage nous sert de truchement pour observer les faits vivants qui constituent notre expérience, et que nous aurions trop tendance, sans lui, à ne pas voir »². En effet, cette affirmation explique pleinement la dimension : « accomplir une action » que peut prétendre l'utilisation d'une langue donnée dans une situation de communication donnée.

Pour l'auteur, le langage constitue ainsi l'objet direct et pratiquement l'unique des ses recherches. Il s'acharnait à faire ressortir tout ce que sa langue (la langue anglaise) peut contenir d'implicites. Cette démarche se rapproche de celle des chercheurs français mais voulant dégager, de leur part, plutôt le contenu inconscient du langage. Cependant, l'implicite

¹ Austin, J., 1970, trad. française par G. Lane, *Quant dire c'est faire*, éd. Seuil, p. 13

² Idem, p.13

et l'*inconscient* se rapprochent en fonction de la finalité sémantique dans la mesure où les deux approches visent à faire ressortir les sous-entendus du langage. Ainsi, la démarche austinienne et celle des chercheurs français aboutissent *ipso facto* aux mêmes procédures méthodologiques quant à l'analyse du langage.

II.1 La théorie des actes de langage selon Austin (Performatifs VS constatifs).

Austin fait une différence entre les affirmations qui sont bien des descriptions (énoncé qu'il appelle **constatif**) et les affirmations qui ne sont pas des descriptions (énoncé qu'il appelle **performatif**).

↳ que accomplit une description en parlant d'un énoncé
↳ que accomplit un acte

1) **Les énoncés performatifs**. Ce sont des énoncés à la forme affirmative qui comportent un verbe à la première personne du singulier, à l'indicatif présent, à la voix active. Ils ont les caractéristiques suivantes :

- Ils ne décrivent rien. Ils ne sont donc ni vrais, ni faux.
- Ils correspondent à l'exécution d'une action.

Empruntons des exemples à Austin :

Exemple 1 : oui, je le veux (voulez-vous prendre pour époux (se) cet homme (cette femme) ?)

Exemple 2 : je baptise ce bateau le « Queen Elisabeth ».

Exemple 3 : je te parie 5 F qu'il va pleuvoir.

Exemple 4 : je te promets que je viendrai.

Dans les quatre exemples, il y'a le dire et le faire == » le langage a une fonction actionnelle.

Pour Austin, il ne suffit cependant pas pour que l'action correspondante à un énoncé soit effectivement accomplie, il faut aussi que les **circonstances soient appropriées** (situation adéquate + énoncé sérieux). Cela ne signifie pas qu'un **performatif**, prononcé dans des **circonstances inappropriées**, est **faux** mais plutôt que l'acte est « **nul** » ou « **vaquant** », que l'énoncé est « **malheureux** » et que l'acte a « **échoué** ».

Austin dit à ces propos : « *il doit exister une certaine procédure reconnue par convention d'un certain effet, comprenant l'énoncé de certains mots par certaines personnes dans certaines circonstances* ».

Le philosophe appelle ces énoncés, où il y'a une fonction actionnelle explicite : **des énoncés performatifs explicites**. Il existe aussi des performatifs non explicites qu'il appelle : **des énoncés performatifs implicites (primaires)**.

Exemples :

- 1) Je te promets de venir (acte de promesse) → performatif explicite.

- 2) Je viendrai
- | | | | |
|---|------------|--|--------------------------|
| → | promesse | } quelques possibilités de contexte. → | Performatif
implicite |
| → | Menace | | |
| → | Prédiction | | |
| → | | | |

Ce n'est pas que l'acte ait échoué ou incomplet mais ambiguïté de l'énoncé. Austin exclu les actes qui ne sont pas accomplis sérieusement, c'est-à-dire lorsque l'échec correspond à un usage parasitaire du langage : théâtre, film, fiction.

2) **les énoncés constatifs.** Ce sont des énoncés descriptifs qui sont vrais s'il existe un certain état de chose qui les vérifie, faux dans le cas contraire.

Exemple :

1. Je m'excuse (énoncé performatif explicite).
2. Je cours (énoncé constatif) → c'est une description, elle peut être vraie ou fausse, il n'y a pas une dépendance de l'énonciation et le locuteur n'agit pas sur l'interlocuteur.

Austin donne deux conditions de succès très général pour un acte de langage :

- 1/ il faut que le locuteur ait eu un interlocuteur, qu'il ait été entendu par quelqu'un ;
- 2/ il faut que l'interlocuteur ait compris l'acte et qu'il ait reconnu de quel acte s'agit-il.

Exemple : dans le cas de « **je m'excuse** », le fait que je m'excuse dépend directement de mon énonciation tandis que pour « **je cours** », le fait est indépendant de mon énonciation.

Voici d'autres énoncés performatifs donnés par Austin :

1. Vous **êtes autorisé** par la présente à payer... (dire+faire)
2. Les voyageurs **sont avertis** que la traversée de la voie ferrée se fait par le passage supérieur. (dire+faire)
3. Il est formellement **interdit** de stationner sous peine d'amende. (dire+faire)
4. « virage ! » (pour : attention je vous avertis qu'il y'a un virage dangereux) → énoncé performatif implicite. (dire+faire)
5. « taureau ! » (pour attention taureau) (dire+faire)
6. Vous avez promis de venir (énoncé constatif : dire)

Austin classe aussi comme performatif les énoncés conçus à l'impératif ex :

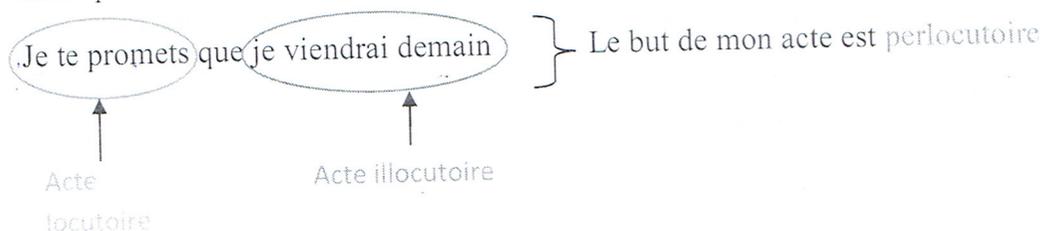
1. Fermez la porte ! (je vous ordonne de fermer la porte) énoncé performatif explicite.
2. Faites attention ! (je vous demande de faire attention).

L'impératif est la forme par excellence dans l'ordre.

II.2 Les trois actes de langage selon Austin.

1. L'acte locutoire (locutionnaire)
2. L'acte illocutoire (illocutionnaire)
3. L'acte perlocutoire (perlocutoire)

Exemple :



- Locutoire : est le fait de dire.
- Illocutoire : est le fait de faire.
- Perlocutoire : est le but.

- L'acte locutoire est l'acte qu'on accomplit par le fait de dire quelque chose.
- L'acte illocutoire est l'acte qu'on accomplit en disant quelque chose.
- L'acte perlocutoire est l'acte qu'on accomplit par le fait de dire quelque chose.

D'autres exemples donnés par Austin.

1. L'acte locutoire : il m'a dit : « tire sur elle ! » voulant dire par « tire » tire et se référant par « elle » à elle.
2. L'acte illocutoire : il me pressa, me conseilla, m'ordonna, de tirer sur elle.
3. L'acte perlocutoire : il me persuada de tirer sur elle.

Nb : Dans l'énoncé constatif, l'acte illocutoire et perlocutoire sont absents.

Ceci nous amène à noter un certain nombre de différences entre **performatif** et **affirmation** :

1. Bien que la plupart des performatifs aient un **objectif perlocutoire** qui leur ait particulièrement associés, cela ne semble pas être le cas des affirmations.
2. Bien que les énoncés performatifs tous à la fois **disent** et **fassent** quelque chose, il reste cependant qu'ils ne sont pas **vrais** ou **faux** comme le sont les affirmations.
3. Dans cette mesure, la différence majeure entre performatif et affirmation, c'est que dans les performatifs nous insistons sur l'**aspect illocutoire** (le fait de faire) de l'énoncé, alors que dans une affirmation nous insistons sur l'**aspect locutoire** de l'énoncé.